

Positionnement du réseau déchets de France Nature Environnement sur l'opération : "Halte aux sacs plastiques"

Cadrage :

En France chaque année, 18 milliards de sacs plastiques sont distribués par les commerçants contre 8 milliards en Angleterre et 2 milliards en Chine.

500 sacs par seconde sont utilisés en France, ce qui représente sur un an le poids de 6 à 7 tours Eiffel.

Par ailleurs, ces sacs plastiques constituent un risque pour certains mammifères marins (baleines, dauphins et tortues) qui les confondent avec des méduses et s'asphyxient en les avalant.

Pas moins de 120 millions de sacs garniraient les fonds marins.

Il est important de préciser également que les sacs en polyéthylène (un dérivé pétrolier d'une durée de vie d'au moins 100 ans) sont aussi polluants en cas d'incinération qu'en cas d'abandon, puisqu'ils dégagent des fumées toxiques (dues aux additifs). Leur production et élimination participe à l'effet de serre et à la destruction de ressources non renouvelables.

Positionnement de FNE :

- Principe " Halte aux sacs plastiques "

Le principe de cette campagne est de sensibiliser les professionnels (distributeurs, commerçants ...) ainsi que la population sur l'impact des sacs plastiques et la nécessité de **réduire** leur utilisation. Pour appuyer et accompagner cette opération, **des alternatives durables à l'utilisation des sacs plastiques devront leur être proposées.**

Il ne faut pas oublier qu'il n'y a pas que les sacs de caisses provenant des distributeurs qui sont concernés, il y a également les sacs des magasins spécialisés (que l'on retrouve dans les centres commerciaux, les pharmacies...), des marchés... **C'est à la problématique gaspillage des sacs "plastiques" que nous devons nous atteler.**

Remarque : si l'on veut que le concept de développement durable soit vraiment pris en compte, il faudra insister sur le besoin de réduction des sacs. Si l'opération se limite au remplacement des sacs plastiques par des sacs de composition différentes (amidons maïs, fragmentables), sans ce souci de la réduction du nombre de sacs, le concept de développement durable n'aura pas été pris en compte, ce qui serait difficilement acceptable vu la politique environnementale communiquée par notre président de la république (et MEDD).

- Quelles sont les idées à faire passer :

- * Faire prendre conscience à la population que les sacs plastiques ont un impact conséquent sur l'environnement ;
- * Expliquer que les petits gestes, de chacun d'entre nous, permettront de réduire facilement l'utilisation et donc l'impact de ces sacs ;
- * Proposer en grand nombre des alternatives DURABLES et non celles qui ne régleront pas le problème de la surconsommation des sacs à courte durée de vie, comme les sacs biodégradables;
- * Des solutions particulières devraient être apportées aux problèmes de sacs plastiques alimentaires des maraîchers;
- * Modifier les comportements de chacun face à l'utilisation massive de sacs plastiques.

- Les messages à diffuser (à travailler n'hésitez pas à nous donner vos idées):

- * Halte aux gaspillages
- * Je protège mon environnement en utilisant des contenants durables
- * Sac à Vie

- Proposition d'alternatives durables

De nombreuses alternatives à l'utilisation des sacs plastiques existent comme les cabas et paniers, les conteneurs du type caissettes, la réutilisation de caisse en bois des magasins, etc.



Parmi ces nombreuses alternatives, une se trouve être particulièrement originale : c'est un sac en polypropylène tissé, qui se pli dans une petite pochette souple de 2cm sur 5cm, permettant ainsi d'être ranger très facilement, et cependant une fois ouvert, il possède une importante capacité et solidité (20 litres et 10Kg), ce qui en fait un produit idéal pour remplacer les sacs plastiques (achat de moins de 10 articles dans la grande distribution, achats de proximité, utilisation dans les centres commerciaux ...).



- Taxe sur les sacs plastique

La simple promotion des alternatives aux sacs plastiques par les distributeurs ne suffira pas à inciter les ménages à réduire leur utilisation.

Les consommateurs doivent prendre conscience du coût pour la collectivité de la distribution gratuite de ces sacs plastiques (coût économique et environnemental) et, pour les inciter à utiliser des alternatives durables (sacs réutilisables, cabas, paniers, caisses...) qui elles sont payantes, les sacs plastiques doivent également être payants.

FNE demande à ce qu'une taxe de 0,15€ soit demandée au consommateur pour chaque sac plastique jetable qu'il demandera.

- Indicateurs

Il faudra également mesurer l'efficacité de cette opération "haltes aux sacs plastiques", ainsi nous demandons que dès à présent des indicateurs (quantité de sacs produits et distribués,...) soient définis et calculés afin d'obtenir un état 0 (pour 2003) qui sera comparable aux données futures.

- Impliquer tous les acteurs

Cette opération aura plus de chance de fonctionner si elle est soutenue et accompagnée par tous les acteurs concernés :

Le gouvernement, les distributeurs, les associations de protection de l'environnement et de consommateurs, les collectivités locales, ...